

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 03 février 2015 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR

I. SEANCE PUBLIQUE.

Communication.

1. Communication des documents ou décisions soumis à approbation de la tutelle conformément aux dispositions de l'article 4 du R.G.C.C.

Travaux.

2. Rénovation des menuiseries extérieures du hall omnisports – Approbation des conditions et du mode de passation.
3. Remise en état de la régulation de l'école de Bure - Approbation de l'attribution et des conditions.
4. Eglise et presbytère de Bure – Demande de certificat de patrimoine – Approbation de la prolongation de la mission d'auteur de projet et de l'avenant à cette mission.

Urbanisme.

5. Demande de Certificat d'Urbanisme n° 2 (CU2) – Construction d'une nouvelle habitation sise Fouy d'en Bas – Parcelles cadastrée 1ère Div. Stion B N° s90e et 90 f - Travaux d'équipement du terrain en eau, égout et électricité et ouverture d'une voirie à charge du demandeur – Accord de principe – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 03 février 2015 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR

P.C.D.R.

6. Composition de la C.L.D.R. (Commission Locale de Développement Rural) - Approbation

Activités économiques.

7. Devis non subventionnables n°s SN-953-1-2015, 5/2015, 6/2015, 7/2015 et 8/2015 pour travaux d'entretien et de boisement – Approbation.
8. Vente de bois 2015 – Destination des coupes de l'exercice 2016 – Cantonnement de Saint-Hubert – Clauses particulières coupes ordinaires.

Sécurité.

9. Zones de secours du Luxembourg - Consignes de sécurité – Approbation.
10. Sécurité –Vade-mecum d'organisation d'évènements. – Formulaire unique de déclaration/de demande d'autorisation – Approbation.

Commission.

11. Modification de la composition de la Commission Consultative d'Aménagement et de la Mobilité suite au décès du Président et au remplacement d'un membre effectif – Remplacement du Président et remplacement d'un effectif avec transfert de 2 membres suppléant – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 03 février 2015 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR

II. HUIS-CLOS.

12. Personnel enseignant – Désignations à titre temporaire –Ratifications. (2).
13. Enseignement – Demande de démission pour 4 périodes - Approbation.

Fait à Tellin, le 22 janvier 2015.

Par le Collège :
La Directrice Générale,



A. LAMOTTE.



Le Bourgmestre,



J.P. MAGNETTE

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :

- le lundi 02 février 2015.

- de 14 à 16 hrs ;
- de 17 à 19 hrs.